

REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
(Séance Publique)

Le Mercredi 13 septembre 2023, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Cauton provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Date limite de remise des prospectus *	Observations	Heure limite de remise des offres
100/2023	Travaux de changement des compteurs d'eau dans le Grand Agadir	3 573 120,00	54 000,00	-	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	09 :00
101/2023	Travaux de réalisation de la station de pompage SP MZ1	81 962 040,00	1 230 000,00	29/08/2023	13/09/2023 à 09 :30	Dépôt électronique obligatoire	09 :30
102/2023	Fourniture et mise en place d'un système pour la télésurveillance permanente du feeder DN600	3 000 000,00	45 000,00	-	13/09/2023 à 10 :00	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	10 :00
103/2023	Audit des marchés de la RAMSA dont les montants excèdent cinq millions de Dirhams toutes taxes comprises	101 400,00	1 600,00	-	-	Dépôt électronique obligatoire	10 :30
104/2023	Assistance technique pour le suivi des projets : Lot 1 : « Travaux de réhabilitation et de restructuration du réseau d'assainissement dans la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul » . Lot 2 : « Travaux de réhabilitation et de restructuration du réseau d'assainissement dans la Préfecture d'Agadir Idaoutanane » . Lot 3 : « Travaux d'équipement en réseau d'assainissement des centres Aourir et Tamraght – 10 ème tranche » . Lot 4 : « Travaux de déviation du collecteur Intercommunal Nord traversant Souk Tlat Inezgane » . Lot 5 : « Construction et équipement d'un réservoir de 3 500 m3, pour extension du réservoir d'eaux usées épurées sis à la côte 130 NGM à Agadir » . Lot 6 : « Travaux de réalisation de la station de pompage SP MZ2 et sa conduite de refoulement »	Lot 1: 432 000,00 Lot 2 : 432 000,00 Lot 3 : 360 000,00 Lot 4 : 300 000,00 Lot 5 : 182 400,00 Lot 6 : 510 000,00	Lot 1: 6 000,00 Lot 2 : 6 500,00 Lot 3 : 5 400,00 Lot 4 : 4 500,00 Lot 5 : 2 700,00 Lot 6 : 7 000,00	-	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	11 :00

Le jeudi 14 septembre 2023, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Cauton provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Observations	Heure limite de remise des offres
105/2023	Contrôle de la qualité des travaux par un laboratoire agréé pour les projets : Lot 1 : « Travaux d'équipement en réseau d'assainissement des centres Aourir et Tamraght- 10 ème tranche » Lot 2 : « Travaux de déviation du collecteur Intercommunal Nord traversant Souk Tlat Inezgane »	Lot 1 : 105 000,00 Lot 2 : 77 400,00	Lot 1 : 1 600,00 Lot 2 : 1 200,00	-	Dépôt électronique obligatoire	09 :00
106/2023	Travaux d'extensions et branchements en réseau d'eau potable dans le Grand Agadir	7 415 130,00	112 000,00	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	09 :30
107/2023	Travaux d'extensions et branchements en réseau d'assainissement dans le Grand Agadir	9 624 036,00	145 000,00	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	10 :00
108/2023	Lavage des réservoirs d'eau potable de la RAMSA	432 000,00	6 500,00	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	10 :30
109/2023	Etude de micro-comptage et établissement du profil de consommation	420 000,00	6 300,00	-	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	11 :00
110/2023	Maintenance préventive et corrective de la station de traitement des eaux usées M'zar	540 000,00	8 100,00	29/08/2023	Réservé PME Dépôt électronique obligatoire	11 :30

*Les prospectus prévus à l'article 19 du règlement de consultation doivent être présentés dans un pli fermé séparément des dossiers de la soumission.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur ladite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Les concurrents sont tenus de présenter les offres par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.